

## Série d'activités pédagogiques *Innu-aimun mak innu-aitun*



Centre de la  
petite enfance  
AUASSISS



### Présentation

Cette série d'activités pédagogiques concerne le développement de l'*innu-aimun* (langue innue) chez les enfants fréquentant un service de garde éducatif (CPE ou garderie), la maternelle 4 ans et la maternelle 5 ans.

Elle inclut quatre différentes activités qui peuvent être réparties sur une année scolaire, selon les calendriers de chaque communauté. Elle vise à soutenir les apprentissages chez les enfants en favorisant les liens entre les différentes activités.

Deux d'entre elles sont conçues pour être réalisées à l'intérieur des installations et deux autres à l'extérieur. Chaque séquence d'enseignement est divisée en trois groupes d'âge : 0 à 18 mois, 18 mois à 2 ans, 3 à 5 ans. La progression des apprentissages respecte les traditions innues, en mettant l'accent sur l'oral chez les 0 à 18 mois et, chez les 18 mois à 5 ans, sur la manipulation, la répétition, l'observation, l'imitation et l'écoute.

Pour les enfants en CPE ou en garderie, chaque activité respecte les principes du programme éducatif *Accueillir la petite enfance*, produit par le ministère de la Famille du Québec. Le programme est disponible en ligne : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/programme-educatif/programme-educatif/Pages/index.aspx>.

Pour les enfants des classes de maternelle 4 ans et 5 ans, chaque activité respecte les principes du *Programme de formation de l'école québécoise*, produit par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur du Québec. Le programme est disponible en ligne : <http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq/prescolaire/>.

Afin de faciliter la lecture, le recours au masculin est utilisé sans discrimination. Nous utilisons toutefois les mots « enseignante » et « éducatrice », en reconnaissance de la présence fortement féminine dans ces professions.

## Remerciements

Nous sommes reconnaissants de la contribution d'aînés de Uashat mak Mani-Utenam et d'Ekuanitshit à l'élaboration de cette série d'activités. Les entrevues réalisées avec ces personnes nous ont aidé à identifier les savoirs essentiels à transmettre aux enfants innus : Louis Lalo, Julie Mestokosho, Patrick Michel, Anne-Philomène Mollen, Réal Vollant.

Nous sommes aussi reconnaissants de la contribution de membres du personnel du centre de la petite enfance Auassis (Uashat mak Mani-Utenam), de la garderie Uatik (Ekuanitshit), de la garderie Ka-Ussi Nametat (Uashat mak Mani-Utenam), du programme PAPA (Uashat mak Mani-Utenam) et de l'école Teueikan (Ekuanitshit). Les entrevues réalisées avec les personnes suivantes nous ont aidé à organiser les séquences d'enseignement : Joyce Basile, Julie Basile, Kate Benjamin, Tania Courtois, Sylvianne Fontaine, Anita Mestokosho, Lise Mestokosho, Nathalie Ouellet, Marie-Ève Piétacho, Mario Piétacho, Desanges Vollant, Josée Vollant.

La série d'activités pédagogiques a été développée en collaboration avec l'Institut Tshakapesh (Francis Ishpatau, Judith Mestokosho, Sandra Mestokosho, Kathleen André, Marie Tshernish) et le Centre national de collaboration en éducation autochtone (Annie Pilote, Jean-Luc Ratel).

## Table des activités

### Activités intérieures

Activité 1 – Nikamun ( <i>Chanson</i> ) .....	3
Activité 2 – Auassat nanashpitutamuat tshishennua utipatshimunnu ( <i>Les enfants imitent les histoires des aînés</i> ) .....	10

### Activités extérieures

Activité 3 – Auassat unuitakanuat minashkuat ( <i>Les enfants font une sortie en forêt</i> ) ...	18
Activité 4 – Innu-aitun ( <i>La vie traditionnelle</i> ).....	25

## Activité 1 – Nikamun (Chanson)



Illustration tirée de l'application Akua-Nutin (<https://akua-nutin.com>), produite par l'Institut Tshakapesh.

### **Nom de la séquence d'enseignement :**

- *Nikamun*

### **Niveau :**

- Préscolaire (service de garde éducatif 0-5 ans, maternelle 4 ans, maternelle 5 ans)

### **Domaine de développement ciblé :**

- Développement langagier

## Résumé :

- Pendant cette séquence d'enseignement, les enfants écoutent d'abord un chanteur invité de leur communauté qui leur chantera *Ninan tshita-uassimua-uat*. Cette chanson a été écrite par l'auteur-compositeur-interprète Shauit et interprétée par Paul-Arthur McKenzie, Shauit Aster, Scott-Pien Picard, Lauryna Tshernish, Samuel Pinette, Florent Vollant, Mélodie Jourdain-Michel, Amélie Rock et Gabriel Jourdain. Elle a été lancée au colloque Pakatakan 2019 et vise à promouvoir la transmission de la langue innue.
- Pendant l'écoute, l'enseignante ou l'éducatrice montre aux enfants des pictogrammes illustrant certains mots de la chanson en effectuant des imitations au besoin.
- Chez les **0 à 18 mois**, l'éducatrice revient sur un mot de la chanson, le montre aux enfants à l'aide d'un pictogramme et explique brièvement le sens de ce mot à l'aide d'un exemple.
- Chez les **18 mois à 2 ans**, l'éducatrice ou l'enseignante demande aux enfants de nommer un mot entendu dans la chanson. Le chanteur réinterprète ensuite la chanson et invite les enfants et l'éducatrice ou l'enseignante à chanter et bouger durant la chanson.
- Chez les **3 à 5 ans**, l'éducatrice ou l'enseignante demande aux enfants d'identifier un mot entendu dans la chanson et de dire à quoi il leur fait penser. Le chanteur réinterprète ensuite la chanson et invite les enfants et l'éducatrice ou l'enseignante à chanter et bouger durant la chanson.

## Temps nécessaire pour la séquence :

- Pour les enfants de **0 à 18 mois**:
  - Une période de 2 minutes pour la chanson, suivie d'une période de 1 minute pour l'animation de l'éducatrice et d'une période de 1 minute pour le retour après une semaine.
- Pour les enfants de **18 mois à 2 ans** :
  - Une période de 3 minutes pour la chanson, suivie d'une période de 3 minutes pour les discussions et d'une période de 3 minutes pour le retour après une semaine.
- Pour les enfants de **3 à 5 ans** :
  - Une période de 5 minutes pour la chanson, suivie d'une période de 5 minutes pour les discussions et d'une période de 5 minutes pour le retour après une semaine.
- *S'il n'est pas possible de séparer les groupes selon leur âge pendant l'activité (0 à 18 mois, 18 mois à 2 ans, 3 à 5 ans), on peut présenter l'activité simultanément pour deux ou trois groupes d'âge, avec au moins une éducatrice ou une*

*enseignante qui sera affectée à un groupe en particulier et y appliquera les consignes concernant ce groupe.*

- *Il faudra alors ajuster le nombre de minutes prévu pour chaque partie de la séquence d'enseignement afin de permettre à tous les enfants de participer à l'activité.*

## **1) INTENTION PÉDAGOGIQUE**

### **Analyse de la matière enseignée**

- L'éducatrice ou l'enseignante doit connaître *Ninan tshitaouassimuauat*, qui sera interprétée par le chanteur, et les définitions des mots tirés de cette chanson qui seront enseignés aux enfants.
  - La chanson *Ninan tshitaouassimuauat* est disponible en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=xs7A2EafuE8> (durée : 5min05sec)
- Les références mentionnées plus bas en lien avec le *Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance* sont tirées d'un document produit par le ministère de la Famille et de l'Enfance du Québec, disponible en ligne : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/programme-educatif/programme-educatif/Pages/index.aspx>
- Les références mentionnées plus bas en lien avec le *Programme de formation de l'école québécoise* et les éléments d'évaluation sont tirées de deux documents produits par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur du Québec, l'un concernant la maternelle 4 ans et l'autre la maternelle 5 ans. Ils sont disponibles en ligne : <http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq/prescolaire/>

### **Liens avec le Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance**

- L'activité est centrée sur le domaine du développement langagier. Elle concerne le langage prélinguistique (0 à 18 mois) et le langage oral (18 mois à 5 ans).

### **Liens avec le Programme de formation de l'école québécoise**

- Maternelle 4 ans: l'activité est centrée sur le domaine de développement langagier, avec la compétence « Communiquer en explorant le langage oral et l'écrit ». L'activité concerne l'axe de développement du langage oral, dans les composantes suivantes :
  - Interagir verbalement et non verbalement
  - Élargir son vocabulaire

- Maternelle 5 ans: l'activité est centrée sur la compétence 4 « Communiquer en utilisant les ressources de la langue ». Elle concerne la composante « Comprendre un message », dans les actions suivantes :
  - Tenir compte des différents concepts liés au temps, à l'espace et aux quantités
  - Faire des liens entre l'oral et l'écrit et reconnaître l'utilité de l'écrit
- Compétences transversales (maternelle 4 ans et 5 ans) :
  - Compétence de l'ordre de la communication : « Communiquer de façon appropriée », dans sa composante « Réaliser la communication ».

### **Attentes en termes d'apprentissage**

- Chez les **0 à 18 mois**, l'activité vise à amener l'enfant à distinguer des sons associés à sa langue maternelle.
- Chez les **18 mois à 2 ans**, l'activité vise à amener l'enfant à reconnaître des mots dans sa langue maternelle et à en nommer un.
- Chez les **3 à 5 ans**, l'activité vise à amener l'enfant à reconnaître des phrases dans sa langue maternelle et à définir un mot en l'associant à ses propres expériences.
  - Chez les 5 ans seulement, l'activité vise aussi à familiariser l'enfant à l'écrit en innu-aimun en l'encourageant à lire les mots écrits sur les pictogrammes.

### **Éléments d'évaluation**

- Pour les enfants de maternelle 5 ans, l'enseignante peut effectuer une évaluation sur la base du critère « Manifestation de compréhension du message ».

### **Éléments de gestion de classe**

- L'école ou le service de garde éducatif invite un chanteur de la communauté qui interprétera *Ninan tshitauassimuauat*.
  - Une vidéo de la chanson est disponible en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=xs7A2EafuE>
- L'éducatrice ou l'enseignante prévoit un local intérieur aménagé (incluant une tente) pour accueillir le chanteur et lui permettre d'interpréter sa chanson.
- La chanson durant 5 minutes, l'éducatrice ou l'enseignante peut prévoir une version écourtée de la chanson pour les 0 à 18 mois (2 minutes) et les 18 mois à 2 ans (3 minutes), avec les premiers couplets.
- L'éducatrice ou l'enseignante prévoit des pictogrammes appropriés à présenter aux enfants, en fonction des paroles de la chanson.

- Patetat aimunna tshetshi tshishkutamuakaniht auassat (Ces 5 mots en innu peuvent être appris.)
  - innu-aimun (langue innue)
  - auassat (les enfants)
  - innu-aitun (la culture innue)
  - tshinanu (nous tous)
  - Innu (un Innu)
- L'éducatrice ou l'enseignante a accès à des ressources documentaires (en format papier ou sur Internet) pour l'aider à donner des définitions des mots identifiés dans la chanson.
- Par exemple, plusieurs définitions sont incluses sur ces sites créés par l'Institut Tshakapesh : <https://akua-nutin.com/> et [https://www.tshakapesh.ca/fr/ressources-en-langue-innue\\_78/](https://www.tshakapesh.ca/fr/ressources-en-langue-innue_78/). On peut aussi consulter le site : <https://www.innu-aimun.ca/>

## 2) ORGANISATION DE LA SÉQUENCE D'ENSEIGNEMENT

### Phase de préparation

1. Avant de débiter l'activité, l'éducatrice ou l'enseignante prononce la formule de reconnaissance suivante devant les enfants : « *Innu-aimun mak innu-aitun constituent la base de l'identité, des valeurs sociales et spirituelles de la Nation innue. Leur relation avec leur territoire, le Nitassinan, est légendaire. Les aînés ont le privilège de transmettre ce savoir depuis des millénaires. Nous sommes reconnaissants à l'égard des membres de la Nation innue, de l'Institut Tshakapesh, des communautés de Uashat mak Mani-Utenam et d'Ekuanitshit pour la générosité et pour le partage de leurs savoirs inclus dans cette activité.* »
2. En classe (ou dans un autre lieu adéquatement aménagé), l'éducatrice ou l'enseignante donne aux enfants les premières consignes de l'activité.
  1. Pour les **0 à 18 mois**, elle dit aux enfants qu'elle a invité un chanteur, le nomme et le présente brièvement. Elle dit ensuite aux enfants qu'ils écouteront *Ninan tshita-uassimauat*, interprétée par le chanteur. L'éducatrice ou l'enseignante demande ensuite aux enfants d'accueillir le chanteur, qui fait alors son entrée.
  2. Pour les **18 mois à 5 ans**, elle dit aux enfants qu'elle a invité un chanteur, le nomme et le présente brièvement. Elle dit ensuite aux enfants qu'ils écouteront *Ninan tshita-uassimauat*, interprétée par le chanteur. Elle leur demande d'identifier un mot qu'ils connaissent durant l'écoute. L'éducatrice ou l'enseignante demande ensuite aux enfants d'accueillir le chanteur, qui fait alors son entrée.

## Phase de réalisation

1. L'éducatrice ou l'enseignante invite le chanteur à interpréter *Ninan tshita-uassimua-uat*.
2. Le chanteur interprète la chanson durant 2 à 5 minutes.
3. Après l'écoute :
  - a) Pour les **0 à 18 mois** : l'éducatrice ou l'enseignante répète aux enfants un mot entendu dans la chanson en leur montrant un pictogramme.
    - 1) Elle explique ensuite le sens de ce mot en donnant un exemple qui concerne de près le quotidien des enfants.
  - b) Pour les **18 mois à 2 ans** : l'éducatrice ou l'enseignante demande à chaque enfant s'il peut nommer un mot qu'il a entendu dans la chanson.
    - 1) Lorsqu'un mot est identifié par un enfant, elle montre aux enfants un pictogramme du mot identifié.
    - 2) Elle explique ensuite le sens de ce mot en donnant un exemple qui concerne de près le quotidien des enfants.
    - 3) Elle poursuit les deux étapes précédentes avec les différents mots identifiés par les enfants, jusqu'à un maximum de 3 minutes.
  - c) Pour les **3 à 5 ans** : l'éducatrice ou l'enseignante demande à chaque enfant s'il peut nommer un mot qu'il a entendu dans la chanson.
    - 1) Lorsqu'un mot est identifié par un enfant, elle montre aux enfants un pictogramme du mot identifié. *Pour les 5 ans seulement* : Elle épelle ensuite chacune des lettres du mot écrit sur le pictogramme.
    - 2) Elle demande ensuite à l'enfant de dire à quoi ce mot lui fait penser. Au besoin, elle peut aider l'enfant à compléter sa réponse.
    - 3) Elle explique ensuite le sens de ce mot en donnant un exemple qui concerne de près le quotidien des enfants.
    - 4) Elle poursuit les trois étapes précédentes avec les différents mots identifiés par les enfants, jusqu'à un maximum de 8 minutes.
4. Le chanteur réinterprète la chanson durant 2 à 5 minutes.
5. Pendant l'écoute de la chanson :
  - a) Pour les **0 à 18 mois** : les enfants profitent d'un moment de réflexion ou de détente.
  - b) Pour les **18 mois à 5 ans** : l'éducatrice ou l'enseignante invite les enfants à chanter, bouger et danser pendant la réécoute de la chanson. Au besoin, elle les aide à bien prononcer les mots.
6. Après l'écoute de la chanson, l'éducatrice ou l'enseignante remercie le chanteur de sa participation et demande aux enfants de le remercier et lui dire au revoir.
7. Après le départ du chanteur, les enfants ont droit à une période de pause.



## Phase d'intégration

1. Une semaine après la réalisation de l'activité, l'éducatrice ou l'enseignante revient sur les mots identifiés.
  - a) Pour les **0 à 18 mois**, elle répète le mot qu'elle avait identifié dans la chanson en remontrant en même temps le pictogramme. Elle donne ensuite un autre exemple que celui utilisé dans la phase de réalisation.
    - Prévoir 1 minute.
  - b) Pour les **18 mois à 5 ans**, elle revient sur cinq mots identifiés par les enfants lors de l'écoute de la chanson.
    - **18 mois à 3 ans** : pour chaque mot, elle présente un pictogramme et demande aux enfants de prononcer le mot. Elle demande ensuite aux enfants de dire à quoi le mot leur fait penser et peut les aider au besoin.
      - Prévoir 3 minutes.
    - **4 à 5 ans** : pour chaque mot, elle présente un pictogramme. **Pour les 5 ans seulement** : elle épelle chacune des lettres du carton. **Pour les 4 à 5 ans** : elle demande ensuite aux enfants d'évoquer des situations de leur quotidien en lien avec chacun des mots présentés et peut les aider au besoin.
      - Prévoir 5 minutes.

## Activité 2 – Auassat nanashpitutamuat tshishennua utipatshimunnu (*Les enfants imitent les histoires des aînés*)



Illustration tirée de l'application Akua-Nutin (<https://akua-nutin.com>), produite par l'Institut Tshakapesh.

### **Nom de la séquence d'enseignement :**

- *Auassat nanashpitutamuat tshishennua utipatshimunnu*

### **Niveau :**

- Préscolaire (service de garde éducatif 0-5 ans, maternelle 4 ans, maternelle 5 ans)

### **Domaine de développement ciblé :**

- Développement langagier

## Résumé :

- Pendant cette séquence d'enseignement, des aînés (ou d'autres adultes de la communauté) sont invités pour parler des activités traditionnelles concernant l'ours, de sa chasse à ses différents usages.
  - Au besoin, l'éducatrice ou l'enseignante peut choisir d'autres activités traditionnelles.
- Pendant la présentation, l'éducatrice ou l'enseignante peut servir d'interprète auprès des enfants pour certains mots et expressions, en plus de les illustrer à l'aide de pictogrammes et d'effectuer des imitations au besoin.
- Chez les **0 à 18 mois**, l'éducatrice ou l'enseignante montre ensuite une vidéo illustrant la pratique des activités traditionnelles concernant l'ours. Pendant ce temps, les aînés ou adultes peuvent donner quelques commentaires et explications.
  - Au besoin, l'éducatrice ou l'enseignante peut choisir une vidéo illustrant la pratique d'autres activités traditionnelles.
- Chez les **18 mois à 2 ans**, l'éducatrice ou l'enseignante propose ensuite aux enfants de jouer des rôles associés aux activités traditionnelles concernant l'ours. Pendant ce temps, les aînés ou adultes peuvent servir de mentors auprès des enfants.
  - Au besoin, l'éducatrice ou l'enseignante peut choisir des rôles associés à d'autres activités traditionnelles.
- Chez les **3 à 5 ans**, l'éducatrice ou l'enseignante demande ensuite aux enfants d'identifier des rôles associés aux activités traditionnelles concernant l'ours et de choisir ceux qu'ils veulent jouer. Pendant ce temps, les aînés ou adultes peuvent servir de mentors auprès des enfants.
  - Au besoin, l'éducatrice ou l'enseignante peut choisir des rôles associés à d'autres activités traditionnelles.
- *S'il n'est pas possible de séparer les groupes selon leur âge pendant l'activité (0 à 18 mois, 18 mois à 2 ans, 3 à 5 ans), il est possible de présenter l'activité simultanément pour plus d'un groupe d'âge, avec une éducatrice ou une enseignante qui sera affectée à un groupe en particulier et y appliquera les consignes concernant ce groupe précis.*

## Temps nécessaire pour la séquence :

- Pour les enfants de **0 à 18 mois**:
  - Une période de 2 minutes pour la présentation des activités traditionnelles concernant l'ours, suivie d'une période de 2 minutes pour la présentation de la vidéo et d'une période de 2 minutes pour le retour après une semaine.

- Pour les enfants de **18 mois à 2 ans** :
  - Une période de 3 minutes pour la présentation des activités traditionnelles concernant l'ours, suivie d'une période de 5 minutes pour les jeux de rôle et d'une période de 3 minutes pour le retour après une semaine.
- Pour les enfants de **3 à 5 ans** :
  - Une période de 5 minutes pour la présentation des activités traditionnelles concernant l'ours, suivie d'une période de 8 minutes pour les jeux de rôle et d'une période de 5 minutes pour le retour après une semaine.
- *S'il n'est pas possible de séparer les groupes selon leur âge pendant l'activité (0 à 18 mois, 18 mois à 2 ans, 3 à 5 ans), on peut présenter l'activité simultanément pour deux ou trois groupes d'âge, avec au moins une éducatrice ou une enseignante qui sera affectée à un groupe en particulier et y appliquera les consignes concernant ce groupe.*
  - *Il faudra alors ajuster le nombre de minutes prévu pour chaque partie de la séquence d'enseignement afin de permettre à tous les enfants de participer à l'activité.*

## **1) INTENTION PÉDAGOGIQUE**

### **Analyse de la matière enseignée**

- L'éducatrice ou l'enseignante doit connaître les activités traditionnelles concernant l'ours qui seront présentées par les aînés ou adultes de la communauté et les définitions des mots associés à cette activité qui seront enseignés aux enfants.
  - Les activités traditionnelles concernant l'ours sont racontées par Paul-Arthur McKenzie (Uashat mak Mani-Utenam) dans cette vidéo (durée de 5min43sec), disponible en ligne : [http://histoires.tshakapesh.ca/files/media/P-A\\_McKenzie\\_Mashkw.mp4](http://histoires.tshakapesh.ca/files/media/P-A_McKenzie_Mashkw.mp4)
  - Elle peut identifier différents rôles en lien avec la chasse et l'utilisation de l'ours par la suite (viande, graisse, os, etc.).
- Les références mentionnées plus bas en lien avec le *Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance* sont tirées d'un document produit par le ministère de la Famille et de l'Enfance du Québec, disponible en ligne : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/programme-educatif/programme-educatif/Pages/index.aspx>
- Les références mentionnées plus bas en lien avec le *Programme de formation de l'école québécoise* et les éléments d'évaluation sont tirées de deux documents

produits par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur du Québec, l'un concernant la maternelle 4 ans et l'autre la maternelle 5 ans. Ils sont disponibles en ligne : <http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq/prescolaire/>

### **Liens avec le Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance**

- L'activité est centrée sur le domaine du développement langagier. Elle concerne le langage prélinguistique (0 à 18 mois) et le langage oral (18 mois à 5 ans).

### **Liens avec le Programme de formation de l'école québécoise**

- Maternelle 4 ans: l'activité est centrée sur le domaine de développement langagier, avec la compétence « Communiquer en explorant le langage oral et l'écrit ». L'activité concerne l'axe de développement du langage oral, dans les composantes suivantes :
  - Démontrer sa compréhension.
  - Interagir verbalement et non verbalement.
- Maternelle 5 ans: l'activité est centrée sur la compétence 4 « Communiquer en utilisant les ressources de la langue ». Elle concerne la composante « Comprendre un message », dans les actions suivantes :
  - Porter attention au message.
  - Exprimer sa compréhension de l'information reçue.
- Compétences transversales (maternelle 4 ans et 5 ans) :
  - Compétence d'ordre intellectuel: « Mettre en œuvre sa pensée créatrice », dans sa composante « Imaginer des façons de faire ».

### **Attentes en termes d'apprentissage**

- Chez les **0 à 18 mois**, l'activité vise à familiariser l'enfant aux gestes associés à des activités traditionnelles et aux sons associés à la langue du territoire.
- Chez les **18 mois à 2 ans**, l'activité vise à amener l'enfant à reconnaître et répéter des gestes associés à des activités traditionnelles et des mots associés à la langue du territoire.
- Chez les **3 à 5 ans**, l'activité vise à amener l'enfant à reconnaître et répéter des gestes associés à des activités traditionnelles et des mots associés à la langue du territoire.
  - Chez les 5 ans seulement, l'activité vise aussi à familiariser l'enfant à l'écrit en innu-aimun en l'encourageant à lire les mots écrits sur les pictogrammes.

## Éléments d'évaluation

- Pour les enfants de maternelle 5 ans, l'enseignante peut effectuer une évaluation sur la base du critère « Production de message ».

## Éléments de gestion de classe

- L'école ou le service de garde éducatif invite deux aînés ou adultes de la communauté qui expliqueront aux enfants comment se réalisent les activités traditionnelles concernant l'ours.
- L'éducatrice ou l'enseignante prévoit un local intérieur aménagé (incluant une tente) pour accueillir les aînés ou adultes et leur permettre de présenter les activités traditionnelles concernant l'ours.
- Pour les **0 à 18 mois**, l'éducatrice ou l'enseignante prévoit une courte vidéo présentant les activités traditionnelles concernant l'ours telles qu'elles se réalisent sur le territoire.
  - Par exemple, cette vidéo décrivant des activités est disponible en ligne et peut être téléchargée : [http://histoires.tshakapesh.ca/files/media/P-A\\_McKenzie\\_Mashkw.mp4](http://histoires.tshakapesh.ca/files/media/P-A_McKenzie_Mashkw.mp4).
- Pour les **18 mois à 5 ans**, l'éducatrice ou l'enseignante prévoit des rôles et des accessoires associés aux activités traditionnelles concernant l'ours pouvant être utilisés en guise d'outils (symboliques) par les enfants.
- L'éducatrice ou l'enseignante prévoit des pictogrammes appropriés à présenter aux enfants, en fonction des mots associés aux activités traditionnelles concernant l'ours.
  - Patetat aimunna tshetshi tshishkutamuakaniht auassat (Ces 5 mots en innu peuvent être appris.)
    - nutshimit (dans le territoire)
    - uiash (la viande)
    - nimushum (grand-père)
    - nukum (grand-mère)
    - mashkuian (une peau d'ours)
- L'éducatrice ou l'enseignante a accès à des ressources documentaires (en format papier ou sur Internet) pour l'aider à donner des définitions des mots identifiés dans la chanson.
  - Par exemple, plusieurs définitions sont incluses sur ces sites créés par l'Institut Tshakapesh : <https://akua-nutin.com/> et [https://www.tshakapesh.ca/fr/ressources-en-langue-innue\\_78/](https://www.tshakapesh.ca/fr/ressources-en-langue-innue_78/). On peut aussi consulter le site : <https://www.innu-aimun.ca/>

## 2) ORGANISATION DE LA SÉQUENCE D'ENSEIGNEMENT

### Phase de préparation

1. Avant l'activité, l'éducatrice ou l'enseignante s'entretient avec les aînés ou adultes invités pour qu'elle sache à l'avance de quoi ils souhaitent parler à propos des activités traditionnelles concernant l'ours.
2. Elle identifie avec les aînés ou adultes au moins 5 mots qui seront prononcés, dont la moitié seront associés à la langue du territoire. Pour les 18 mois à 5 ans, elle identifie aussi un nombre suffisant de rôles associés aux activités traditionnelles concernant l'ours en fonction du nombre d'enfants de son groupe.
3. Avant de débiter l'activité, l'éducatrice ou l'enseignante prononce la formule de reconnaissance suivante devant les enfants : *« Innu-aimun mak innu-aitun constituent la base de l'identité, des valeurs sociales et spirituelles de la Nation innue. Leur relation avec leur territoire, le Nitassinan, est légendaire. Les aînés ont le privilège de transmettre ce savoir depuis des millénaires. Nous sommes reconnaissants à l'égard des membres de la Nation innue, de l'Institut Tshakapesh, des communautés de Uashat mak Mani-Utenam et d'Ekuanitshit pour la générosité et pour le partage de leurs savoirs inclus dans cette activité. »*
4. L'enseignante donne les premières consignes : les enfants doivent écouter les aînés (ou adultes) et, pour ceux qui sont en âge de parler, identifier une tâche qu'ils aimeraient pouvoir faire en lien avec les activités présentées.
  - a) Pour les **0 à 18 mois**, elle dit aux enfants qu'elle a invité des aînés ou adultes de la communauté pour leur parler d'activités traditionnelles concernant l'ours. Elle leur demande d'écouter les aînés ou adultes. Elle demande ensuite aux enfants d'accueillir les aînés ou adultes, qui font leur entrée.
  - b) Pour les **18 mois à 2 ans**, elle dit aux enfants qu'elle a invité des aînés ou adultes de la communauté pour leur parler des activités traditionnelles concernant l'ours. Elle leur demande d'écouter les aînés ou adultes et d'observer leurs gestes. Elle demande ensuite aux enfants d'accueillir les aînés ou adultes, qui font leur entrée.
  - c) Pour les **3 à 5 ans**, elle dit aux enfants qu'elle a invité des aînés ou adultes de la communauté pour leur parler activités traditionnelles concernant l'ours. Elle leur demande d'écouter les aînés ou adultes et d'identifier une tâche qu'ils aimeraient faire. Elle demande ensuite aux enfants d'accueillir les aînés ou adultes, qui font leur entrée.

### Phase de réalisation

1. L'éducatrice ou l'enseignante invite les aînés ou adultes à présenter les activités traditionnelles concernant l'ours.

2. Les aînés ou adultes présentent leurs activités pendant 2 minutes (0 à 18 mois), 3 minutes (18 mois à 2 ans) ou 5 minutes (3 à 5 ans).
3. Pendant la présentation, l'éducatrice ou l'enseignante peut servir d'interprète auprès d'enfants qui ne comprendraient pas certains mots, surtout ceux associés à la langue du territoire. Elle montre aussi aux enfants les pictogrammes qu'elle a préparés lorsque les mots sur ces pictogrammes sont prononcés.
4. Après la présentation :
  - a) Pour les **0 à 18 mois** : l'éducatrice ou l'enseignante montre aux enfants une vidéo (2 minutes) démontrant la pratique des activités traditionnelles concernant l'ours présentées par les aînés ou adultes. Pendant ce temps, les aînés ou adultes peuvent donner quelques commentaires et explications supplémentaires aux enfants.
  - b) Pour les **18 mois à 2 ans** : l'éducatrice ou l'enseignante propose aux enfants de jouer des rôles associés à la pratique des activités traditionnelles concernant l'ours présentées par les aînés ou adultes. Pendant ces 5 minutes, les aînés ou adultes peuvent servir de mentors auprès des enfants.
  - c) Pour les **3 à 5 ans** : l'éducatrice ou l'enseignante propose aux enfants de jouer des rôles associés aux activités traditionnelles concernant l'ours présentées par les aînés ou adultes. Pendant ces 8 minutes, les aînés ou adultes peuvent servir de mentors auprès des enfants.
5. Après la vidéo (0 à 18 mois) ou après la période de jeux de rôle (18 mois à 5 ans), l'éducatrice ou l'enseignante remercie les aînés ou adultes de leur participation et demande aux enfants de les remercier et leur dire au revoir.
6. Après le départ des aînés ou adultes, les enfants ont droit à une période de pause.

### **Phase d'intégration**

1. Une semaine après la réalisation de l'activité, l'éducatrice ou l'enseignante revient sur les mots identifiés.
  - a) Pour les **0 à 18 mois** : elle répète les mots qu'elle avait identifiés en lien avec les activités traditionnelles concernant l'ours présentées par les aînés ou adultes, en remontrant en même temps les pictogrammes.
    - Prévoir 2 minutes.
  - b) Pour les **18 mois à 2 ans** : elle demande à chaque enfant de dire quel rôle il avait joué. Elle répète ensuite les mots identifiés sur les pictogrammes, en lien avec les activités traditionnelles concernant l'ours.
    - Prévoir 3 minutes.



- c) Pour les **3 à 5 ans** : elle demande à chaque enfant de dire quel rôle il avait joué et de le décrire en quelques mots. Elle remontre ensuite les pictogrammes qu'elle avait utilisés en lien avec les activités traditionnelles concernant l'ours, en demandant aux enfants de prononcer les mots illustrés. Pour les 5 ans seulement : l'éducatrice ou l'enseignante épelle les lettres sur chaque pictogramme après que les enfants aient identifié le mot du pictogramme.
- Prévoir 5 minutes.

### Activité 3 – Auassat unuitakanuat minashkuat (Les enfants font une sortie en forêt)



Illustration tirée de l'application Akua-Nutin (<https://akua-nutin.com>), produite par l'Institut Tshakapesh.

**Nom de la séquence d'enseignement :**

- *Auassat unuitakanuat minashkuat*

**Niveau :**

- Préscolaire (service de garde éducatif 0-5 ans, maternelle 4 ans, maternelle 5 ans)

**Domaine de développement ciblé :**

- Développement langagier

**Résumé :**

- Pendant cette séquence d'enseignement, une personne aînée raconte la légende de l'enfant abandonné : *Auass ka nakatakanit*.

- Au besoin, l'éducatrice ou l'enseignante peut choisir une autre légende ou histoire.
- Après la présentation de la légende, les enfants enfilent leurs raquettes ou vont jouer au toboggan, sur le territoire (à proximité de la communauté).
  - Au besoin, et selon la saison, l'éducatrice ou l'enseignante peut choisir une autre activité sportive.
- Les enfants sont accompagnés, en plus de leur éducatrice ou enseignante et de membres de leur famille, par des aînés. Durant cette sortie, les enfants seront invités à mieux connaître un lieu significatif du territoire traditionnel.
  - Le lieu est choisi par l'école ou le service de garde éducatif.
- Pendant la réalisation de l'activité, un enregistrement vidéo est produit et sera ensuite utilisé en guise de retour auprès des enfants.
- Pendant la légende, chez les **0 à 18 mois**, l'éducatrice ou l'enseignante peut servir d'interprète auprès des enfants pour certains mots et expressions, en plus de les illustrer à l'aide de pictogrammes et d'effectuer des imitations au besoin.
- Pendant la légende, chez les **18 mois à 2 ans**, l'éducatrice ou l'enseignante peut servir d'interprète auprès des enfants pour certains mots et expressions, en plus de les illustrer à l'aide de pictogrammes et d'effectuer des imitations au besoin. Après la légende et l'activité sportive, l'éducatrice ou l'enseignante demande aux enfants de prononcer quelques mots présentés plus tôt sur les pictogrammes.
- Pendant la légende, chez les **3 à 5 ans**, l'éducatrice ou l'enseignante peut servir d'interprète auprès des enfants pour certains mots et expressions, en plus de les illustrer à l'aide de pictogrammes et d'effectuer des imitations au besoin. Après la légende et l'activité sportive, l'éducatrice ou l'enseignante pose quelques questions au sujet de l'histoire ou la légende qu'ils ont entendue.

### **Temps nécessaire pour la séquence :**

- Pour les enfants de **0 à 18 mois**:
  - Une période de 2 minutes pour la présentation de *Auass ka nakatakanit*, suivie d'une période de 2 minutes pour la raquette ou le toboggan et d'une période de 2 minutes pour le retour après une semaine.
- Pour les enfants de **18 mois à 2 ans** :
  - Une période de 3 minutes pour la présentation de *Auass ka nakatakanit*, suivie d'une période de 3 minutes pour la raquette ou le toboggan et d'une période de 2 minutes pour le retour après une semaine.

- Pour les enfants de **3 à 5 ans** :
  - Une période de 8 minutes pour la présentation de *Auass ka nakatakanit*, suivie d'une période de 10 minutes pour la raquette ou le toboggan et d'une période de 5 minutes pour le retour après une semaine.
- *S'il n'est pas possible de séparer les groupes selon leur âge pendant l'activité (0 à 18 mois, 18 mois à 2 ans, 3 à 5 ans), on peut présenter l'activité simultanément pour deux ou trois groupes d'âge, avec au moins une éducatrice ou une enseignante qui sera affectée à un groupe en particulier et y appliquera les consignes concernant ce groupe.*
  - *Il faudra alors ajuster le nombre de minutes prévu pour chaque partie de la séquence d'enseignement afin de permettre à tous les enfants de participer à l'activité.*

## 1) INTENTION PÉDAGOGIQUE

### Analyse de la matière enseignée

- L'éducatrice ou l'enseignante doit connaître *Auass ka nakatakanit* qui sera présentée par la personne aînée et les définitions des mots associés à cette légende. Elle doit aussi connaître les règles de base de la raquette et du toboggan.
  - La vidéo de la légende *Auass ka nakatakanit*, racontée par Hélène Nolin Mollen (Ekuanitshit), est disponible en ligne (durée de 17m00s) : [http://histoires.tshakapesh.ca/files/media/HeleneMollen\\_Auass%20ka%20nakatakanit.mp4](http://histoires.tshakapesh.ca/files/media/HeleneMollen_Auass%20ka%20nakatakanit.mp4)
- Les références mentionnées plus bas en lien avec le *Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance* sont tirées d'un document produit par le ministère de la Famille et de l'Enfance du Québec, disponible en ligne : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/programme-educatif/programme-educatif/Pages/index.aspx>
- Les références mentionnées plus bas en lien avec le *Programme de formation de l'école québécoise* et les éléments d'évaluation sont tirées de deux documents produits par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur du Québec, l'un concernant la maternelle 4 ans et l'autre la maternelle 5 ans. Ils sont disponibles en ligne : <http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq/prescolaire/>

### Liens avec le Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance

- L'activité est centrée sur le domaine du développement langagier. Elle concerne le langage prélinguistique (0 à 18 mois) et le langage oral (18 mois à 5 ans).

### **Liens avec le Programme de formation de l'école québécoise**

- Maternelle 4 ans: l'activité est centrée sur le domaine de développement langagier, avec la compétence « Communiquer en explorant le langage oral et l'écrit ». L'activité concerne l'axe de développement du langage oral, dans les composantes suivantes :
  - Démontrer sa compréhension.
  - Varier ses énoncés.
- Maternelle 5 ans: l'activité est centrée sur la compétence 4 « Communiquer en utilisant les ressources de la langue ». Elle concerne la composante « Comprendre un message », dans les actions suivantes :
  - Tenir compte des différents concepts liés au temps, à l'espace et aux quantités.
  - Exprimer sa compréhension de l'information reçue.
- Compétences transversales (maternelle 4 ans et 5 ans) :
  - Compétence d'ordre personnel et social: « Coopérer », dans sa composante « Contribuer au travail collectif ».

### **Attentes en termes d'apprentissage**

- Chez les **0 à 18 mois**, l'activité vise à initier l'enfant aux histoires et légendes innues. Elle vise aussi à lui faire découvrir le territoire à proximité de sa communauté en accompagnant des adultes dans la pratique d'une activité sportive traditionnelle.
- Chez les **18 mois à 2 ans**, l'activité vise à initier l'enfant aux histoires et légendes innues et développer son vocabulaire en lien avec une histoire ou une légende. Elle vise aussi à lui faire découvrir le territoire à proximité de sa communauté et l'initier à la pratique d'une activité sportive traditionnelle.
- Chez les **3 à 5 ans**, l'activité vise à initier l'enfant aux histoires et légendes innues et le faire réfléchir aux leçons de vie qu'une histoire ou une légende véhicule. Elle vise aussi à lui faire découvrir le territoire à proximité de sa communauté et lui faire pratiquer une activité sportive traditionnelle.
  - Chez les 5 ans seulement, l'activité vise aussi à familiariser l'enfant à l'écrit en innu-aimun en l'encourageant à lire les mots écrits sur les pictogrammes.

### **Éléments d'évaluation**

- Pour les enfants de maternelle 5 ans, l'enseignante peut effectuer une évaluation sur la base du critère « Intérêt pour la communication ».

## Éléments de gestion de classe

- L'école ou le service de garde éducatif invite au moins une personne aînée qui récitera *Auass ka nakatakanit*. Elle invite aussi quelques membres (nombre à déterminer en fonction des capacités de transport) des familles des enfants qui connaissent les règles de vie sur le territoire et les règles de base de la raquette et du toboggan.
- L'école ou le service de garde éducatif prévoit des moyens de transport suffisants pour conduire les enfants, l'éducatrice ou enseignante et les accompagnateurs aînés et adultes.
- L'éducatrice ou l'enseignante prévoit un nombre suffisant de raquettes et de toboggans selon le nombre d'enfants et d'accompagnateurs.
- L'éducatrice ou l'enseignante prévoit des pictogrammes en fonction des mots associés à *Auass ka nakatakanit*.
  - Patetat aimunna tshetshi tshishkutamuakaniht auassat (Ces 5 mots en innu peuvent être appris.)
    - kun (la neige)
    - nikauï (ma mère)
    - nussim (petite-fille ou petit-fils)
    - Atshen (le géant)
    - Umushuma (son grand-père)
- La légende durant environ 16 minutes, l'éducatrice ou l'enseignante peut prévoir une version écourtée pour les 0 à 18 mois (2 minutes), les 18 mois à 2 ans (3 minutes) et les 3 à 5 ans (8 minutes).
  - Par exemple, cette vidéo décrivant la légende est disponible en ligne et peut être téléchargée : [http://histoires.tshakapesh.ca/files/media/HeleneMollen\\_Auass%20ka%20nakatakanit.mp4](http://histoires.tshakapesh.ca/files/media/HeleneMollen_Auass%20ka%20nakatakanit.mp4).
- L'éducatrice ou l'enseignante prévoit du matériel vidéo qui sera utilisé par les adultes accompagnateurs pour produire un enregistrement de l'activité.
- L'éducatrice ou l'enseignante a accès à des ressources documentaires (en format papier ou sur Internet) pour l'aider à donner des définitions des mots identifiés dans la chanson.
  - Par exemple, plusieurs définitions sont incluses sur ces sites créés par l'Institut Tshakapesh : <https://akua-nutin.com/> et [https://www.tshakapesh.ca/fr/ressources-en-langue-innue\\_78/](https://www.tshakapesh.ca/fr/ressources-en-langue-innue_78/). On peut aussi consulter le site : <https://www.innu-aimun.ca/>

## 2) ORGANISATION DE LA SÉQUENCE D'ENSEIGNEMENT

### Phase de préparation

1. Avant d'organiser l'activité, l'éducatrice ou l'enseignante doit demander aux parents leur permission pour que leurs enfants puissent y participer.
2. Avant l'activité, l'éducatrice ou l'enseignante s'entretient avec la personne aînée et les adultes invités pour identifier au moins 5 mots qui seront prononcés pendant l'activité en lien avec *Auass ka nakatakanit*, dont la moitié seront associés à la langue du territoire.
3. Un transport est organisé pour emmener les participants (enfants, leur éducatrice ou enseignante et les accompagnateurs de la communauté) vers le lieu choisi pour l'activité.
4. Avant de débiter l'activité, l'éducatrice ou l'enseignante prononce la formule de reconnaissance suivante devant les enfants : « *Innu-aimun mak innu-aitun constituent la base de l'identité, des valeurs sociales et spirituelles de la Nation innue. Leur relation avec leur territoire, le Nitassinan, est légendaire. Les aînés ont le privilège de transmettre ce savoir depuis des millénaires. Nous sommes reconnaissants à l'égard des membres de la Nation innue, de l'Institut Tshakapesh, des communautés de Uashat mak Mani-Utenam et d'Ekuanitshit pour la générosité et pour le partage de leurs savoirs inclus dans cette activité.* »
5. Avant le départ, l'éducatrice ou l'enseignante donne les premières consignes aux enfants : ils vont être reconduits vers le lieu choisi pour y entendre *Auass ka nakatakanit* racontée par une personne aînée et faire de la raquette ou du toboggan en compagnie de membres de leur famille.
6. Une fois arrivés sur place, la personne aînée et les adultes expliquent aux enfants les règles de base de la vie sur le territoire et de la raquette ou du toboggan.

### Phase de réalisation

1. L'éducatrice ou l'enseignante donne alors les secondes consignes aux enfants : la personne aînée va d'abord leur raconter *Auass ka nakatakanit* et les enfants pourront ensuite pratiquer la raquette ou le toboggan.
2. Pendant la présentation de *Auass ka nakatakanit*, l'éducatrice ou l'enseignante présente aux enfants des pictogrammes lorsque les mots précédemment identifiés sont prononcés. Elle peut aussi faire des imitations au besoin.
  - a) Pour les **0 à 18 mois** : après la présentation de *Auass ka nakatakanit*, les enfants accompagnent les adultes pendant 2 minutes dans la pratique de la raquette ou du toboggan.
  - b) Pour les **18 mois à 5 ans** : après la présentation de *Auass ka nakatakanit*, les enfants reçoivent leurs raquettes et toboggans. Ils pratiquent l'activité selon

la durée déterminée en fonction de leur âge (18 mois à 2 ans : 3 minutes / 3 à 5 ans : 10 minutes).

3. Les enfants ont ensuite droit à une pause.
  - a) Pour les **18 mois à 2 ans**, l'éducatrice ou l'enseignante demande ensuite aux enfants de prononcer quelques mots pendant 2 minutes en leur présentant les pictogrammes utilisés précédemment.
  - b) Pour les **3 à 5 ans**, l'éducatrice ou l'enseignante pose ensuite aux enfants quelques questions pendant 5 minutes en lien avec *Auass ka nakatakanit*, telle que présentée par la personne aînée.
4. À la fin de l'activité, un transport est prévu pour reconduire les enfants et leurs accompagnateurs au service de garde éducatif, à l'école ou à la maison.

### Phase d'intégration

1. Une semaine après la réalisation de l'activité, l'éducatrice ou l'enseignante présente un enregistrement vidéo de l'activité et revient sur les mots identifiés.
  - a) Pour les **0 à 18 mois**, elle répète les mots qu'elle avait identifiés en lien avec *Auass ka nakatakanit*, en remontrant en même temps les pictogrammes.
    - Prévoir 2 minutes.
  - b) Pour les **18 mois à 2 ans** : elle demande à chaque enfant de nommer la légende (*Auass ka nakatakanit*) et l'activité sportive pratiquée (raquette ou toboggan). Elle répète ensuite les mots identifiés sur les pictogrammes, en lien avec l'activité.
    - Prévoir 2 minutes.
  - c) Pour les **3 à 5 ans** : elle demande à chaque enfant de dire ce qu'il ou elle a retenu de *Auass ka nakatakanit*. Elle remontre ensuite les pictogrammes qu'elle avait utilisés en lien avec l'activité, en demandant aux enfants de prononcer le mot illustré. Pour les 5 ans seulement : l'éducatrice ou l'enseignante épelle les lettres sur chaque pictogramme après que les enfants aient identifié le mot du pictogramme.
    - Prévoir 5 minutes.



## Activité 4 – Innu-aitun (La vie traditionnelle)

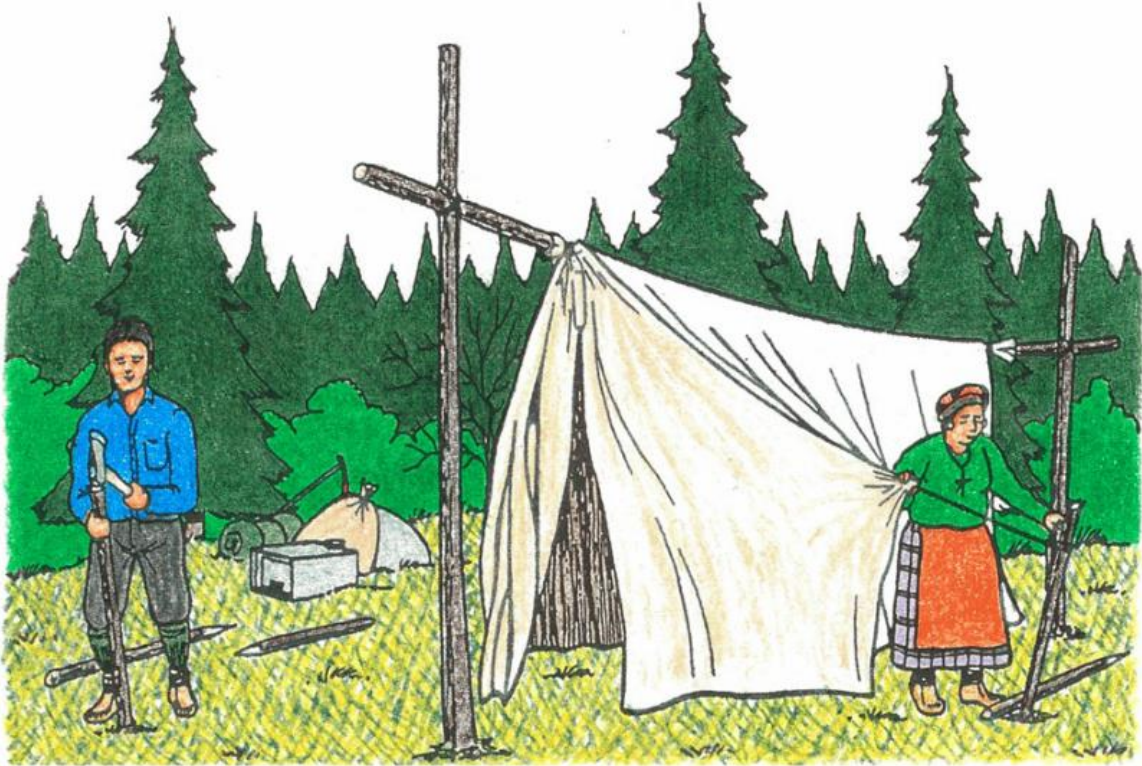


Illustration tirée de l'application Akua-Nutin (<https://akua-nutin.com>), produite par l'Institut Tshakapesh.

### Nom de la séquence d'enseignement :

- *Innu-aitun*

### Niveau :

- Préscolaire (service de garde éducatif 0-5 ans, maternelle 4 ans, maternelle 5 ans)

### Domaine de développement ciblé :

- Développement langagier

### Résumé :

- Pendant cette séquence d'enseignement, une personne aînée raconte la légende de *Tshakapesh*.

- Au besoin, l'éducatrice ou l'enseignante peut choisir une autre légende ou histoire.
- Après la présentation de la légende, les enfants vont jouer au soccer dans la communauté.
  - Au besoin, et selon la saison, l'éducatrice ou l'enseignante peut choisir une autre activité sportive.
- Les enfants sont accompagnés, en plus de leur éducatrice ou enseignante et de membres de leur famille, par des aînés. Durant cette sortie, les enfants seront invités à mieux connaître un lieu significatif de la communauté.
  - Le lieu est choisi par l'école ou le service de garde éducatif.
- Pendant la réalisation de l'activité, un enregistrement vidéo est produit et sera ensuite utilisé en guise de retour auprès des enfants.
- Pendant la légende, chez les **0 à 18 mois**, l'éducatrice ou l'enseignante peut servir d'interprète auprès des enfants pour certains mots et expressions, en plus de les illustrer à l'aide de pictogrammes et d'effectuer des imitations au besoin.
- Pendant la légende, chez les **18 mois à 2 ans**, l'éducatrice ou l'enseignante peut servir d'interprète auprès des enfants pour certains mots et expressions, en plus de les illustrer à l'aide de pictogrammes et d'effectuer des imitations au besoin. Après la légende et le soccer, l'éducatrice ou l'enseignante demande aux enfants de prononcer quelques mots présentés plus tôt sur les pictogrammes.
- Pendant la légende, chez les **3 à 5 ans**, l'éducatrice ou l'enseignante peut servir d'interprète auprès des enfants pour certains mots et expressions, en plus de les illustrer à l'aide de pictogrammes et d'effectuer des imitations au besoin. Après la légende et le soccer, l'éducatrice ou l'enseignante pose quelques questions au sujet de la légende qu'ils ont entendue.

### **Temps nécessaire pour la séquence :**

- Pour les enfants de **0 à 18 mois**:
  - Une période de 2 minutes pour la présentation de *Tshakapesh*, suivie d'une période de 2 minutes pour le soccer et d'une période de 2 minutes pour le retour après une semaine.
- Pour les enfants de **18 mois à 2 ans** :
  - Une période de 3 minutes pour la présentation de *Tshakapesh*, suivie d'une période de 3 minutes pour le soccer et d'une période de 2 minutes pour le retour après une semaine.
- Pour les enfants de **3 à 5 ans** :
  - Une période de 8 minutes pour la présentation de *Tshakapesh*, suivie d'une période de 10 minutes pour le soccer et d'une période de 5 minutes pour le retour après une semaine.

- *S'il n'est pas possible de séparer les groupes selon leur âge pendant l'activité (0 à 18 mois, 18 mois à 2 ans, 3 à 5 ans), on peut présenter l'activité simultanément pour deux ou trois groupes d'âge, avec au moins une éducatrice ou une enseignante qui sera affectée à un groupe en particulier et y appliquera les consignes concernant ce groupe.*
  - *Il faudra alors ajuster le nombre de minutes prévu pour chaque partie de la séquence d'enseignement afin de permettre à tous les enfants de participer à l'activité.*

## **1) INTENTION PÉDAGOGIQUE**

### **Analyse de la matière enseignée**

- L'éducatrice ou l'enseignante doit connaître *Tshakapesh*, qui sera présentée par la personne aînée et les définitions des mots associés à cette légende. Elle doit aussi connaître les règles de base du soccer.
  - La vidéo de la légende de *Tshakapesh*, telle que racontée par Marie-Clara Jourdain (Uashat mak Mani-Utenam), est disponible en ligne (durée de 8min00sec) :  
<http://histoires.tshakapesh.ca/files/media/Marie%20Clara%20Jourdain-Tshakapesh.mp4>
- Les références mentionnées plus bas en lien avec le *Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance* sont tirées d'un document produit par le ministère de la Famille et de l'Enfance du Québec, disponible en ligne :  
<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/programme-educatif/programme-educatif/Pages/index.aspx>
- Les références mentionnées plus bas en lien avec le *Programme de formation de l'école québécoise* et les éléments d'évaluation sont tirées de deux documents produits par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur du Québec, l'un concernant la maternelle 4 ans et l'autre la maternelle 5 ans. Ils sont disponibles en ligne :  
<http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/pfeq/prescolaire/>

### **Liens avec le Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance**

- L'activité est centrée sur le domaine du développement langagier. Elle concerne le langage prélinguistique (0 à 18 mois) et le langage oral (18 mois à 5 ans).

### **Liens avec le Programme de formation de l'école québécoise**

- Maternelle 4 ans: l'activité est centrée sur le domaine de développement langagier, avec la compétence « Communiquer en explorant le langage oral et

l'écrit ». L'activité concerne l'axe de développement du langage oral, dans les composantes suivantes :

- Démontrer sa compréhension.
- Varier ses énoncés.
- Maternelle 5 ans: l'activité est centrée sur la compétence 4 « Communiquer en utilisant les ressources de la langue ». Elle concerne la composante « Comprendre un message », dans les actions suivantes :
  - Tenir compte des différents concepts liés au temps, à l'espace et aux quantités.
  - Exprimer sa compréhension de l'information reçue.
- Compétences transversales (maternelle 4 ans et 5 ans) :
  - Compétence d'ordre personnel et social: « Coopérer », dans sa composante « Contribuer au travail collectif ».

### **Attentes en termes d'apprentissage**

- Chez les **0 à 18 mois**, l'activité vise à initier l'enfant aux histoires et légendes innues. Elle vise aussi à lui faire découvrir sa communauté en accompagnant des adultes dans la pratique d'une activité sportive.
- Chez les **18 mois à 2 ans**, l'activité vise à initier l'enfant aux histoires et légendes innues et développer son vocabulaire en lien avec une histoire ou une légende. Elle vise aussi à lui faire découvrir sa communauté et l'initier à la pratique d'une activité sportive.
- Chez les **3 à 5 ans**, l'activité vise à initier l'enfant aux histoires et légendes innues et le faire réfléchir aux leçons de vie qu'une histoire ou une légende véhicule. Elle vise aussi à lui faire découvrir sa communauté et lui faire pratiquer une activité sportive.
  - Chez les 5 ans seulement, l'activité vise aussi à familiariser l'enfant à l'écrit en innu-aimun en l'encourageant à lire les mots écrits sur les pictogrammes.

### **Éléments d'évaluation**

- Pour les enfants de maternelle 5 ans, l'enseignante peut effectuer une évaluation sur la base du critère « Intérêt pour la communication ».

### **Éléments de gestion de classe**

- L'école ou le service de garde éducatif invite au moins une personne aînée qui récitera *Tshakapesh*. Elle invite aussi quelques membres (nombre à déterminer en fonction des capacités de transport) des familles des enfants qui connaissent les règles de vie sur le territoire et les règles de base du soccer.

- L'école ou le service de garde éducatif prévoit des moyens de transport suffisants pour conduire les enfants, l'éducatrice ou enseignante et les accompagnateurs aînés et adultes.
- L'éducatrice ou l'enseignante prévoit un nombre suffisant de ballons selon le nombre d'enfants et d'accompagnateurs.
- L'éducatrice ou l'enseignante prévoit des pictogrammes en fonction des mots associés à *Tshakapesh*.
  - Patetat aimunna tshetshi tshishkutamuakaniht auassat (Ces 5 mots en innu peuvent être appris.)
    - pishim<sup>u</sup> (le soleil)
    - ishkuess (la fille)
    - anikutshash (écureuil)
    - umisha (sa grande sœur)
    - atshapi (un arc, un ressort)
- La légende durant environ 7 minutes, l'éducatrice ou l'enseignante peut prévoir une version écourtée pour les 0 à 18 mois (2 minutes) et les 18 mois à 2 ans (3 minutes).
  - Par exemple, cette vidéo décrivant la légende est disponible en ligne et peut être téléchargée : <http://histoires.tshakapesh.ca/files/media/Marie%20Clara%20Jourdain-Tshakapesh.mp4>
- L'éducatrice ou l'enseignante prévoit du matériel vidéo qui sera utilisé par les adultes accompagnateurs pour produire un enregistrement de l'activité.
- L'éducatrice ou l'enseignante a accès à des ressources documentaires (en format papier ou sur Internet) pour l'aider à donner des définitions des mots identifiés dans la chanson.
  - Par exemple, plusieurs définitions sont incluses sur ces sites créés par l'Institut Tshakapesh : <https://akua-nutin.com/> et [https://www.tshakapesh.ca/fr/ressources-en-langue-innue\\_78/](https://www.tshakapesh.ca/fr/ressources-en-langue-innue_78/). On peut aussi consulter le site : <https://www.innu-aimun.ca/>

## 2) ORGANISATION DE LA SÉQUENCE D'ENSEIGNEMENT

### Phase de préparation

1. Avant d'organiser l'activité, l'éducatrice ou l'enseignante doit demander aux parents leur permission pour que leurs enfants puissent y participer.
2. Avant l'activité, l'éducatrice ou l'enseignante s'entretient avec la personne aînée et les adultes invités pour identifier au moins 5 mots qui seront prononcés

pendant l'activité en lien avec *Tshakapesh*, dont la moitié seront associés à la langue du territoire.

3. Un transport est organisé pour emmener les participants (enfants, leur éducatrice ou enseignante et les accompagnateurs de la communauté) vers le lieu choisi pour la participation à l'activité.
4. Avant de débiter l'activité, l'éducatrice ou l'enseignante prononce la formule de reconnaissance suivante devant les enfants : « *Innu-aimun mak innu-aitun constituent la base de l'identité, des valeurs sociales et spirituelles de la Nation innue. Leur relation avec leur territoire, le Nitassinan, est légendaire. Les aînés ont le privilège de transmettre ce savoir depuis des millénaires. Nous sommes reconnaissants à l'égard des membres de la Nation innue, de l'Institut Tshakapesh, des communautés de Uashat mak Mani-Utenam et d'Ekuanitshit pour la générosité et pour le partage de leurs savoirs inclus dans cette activité.* »
5. Avant le départ, l'éducatrice ou l'enseignante donne les premières consignes aux enfants : ils vont être reconduits vers le lieu choisi pour y entendre *Tshakapesh*, racontée par une personne aînée, et jouer au soccer en compagnie de membres de leur famille.
6. Une fois arrivés sur place, les adultes expliquent aux enfants les règles de base du soccer.

### **Phase de réalisation**

1. L'éducatrice ou l'enseignante donne alors les secondes consignes aux enfants : la personne aînée va d'abord leur raconter *Tshakapesh* et les enfants pourront ensuite jouer au soccer.
2. Pendant la présentation de *Tshakapesh*, l'éducatrice ou l'enseignante présente aux enfants des pictogrammes lorsque les mots précédemment identifiés sont prononcés. Elle peut aussi faire des imitations au besoin.
  - a) Pour les **0 à 18 mois** : après la présentation de *Tshakapesh*, les enfants accompagnent les adultes pendant 2 minutes dans la pratique du soccer.
  - b) Pour les **18 mois à 5 ans** : après la présentation de *Tshakapesh*, les enfants reçoivent leurs ballons. Ils pratiquent l'activité selon la durée déterminée en fonction de leur âge (18 mois à 2 ans : 3 minutes, 3 à 5 ans : 10 minutes).
3. Les enfants ont ensuite droit à une pause.
  - a) Pour les **18 mois à 2 ans**, l'éducatrice ou l'enseignante demande ensuite aux enfants pendant 2 minutes de prononcer quelques mots en leur présentant les pictogrammes utilisés précédemment.

- b) Pour les **3 à 5 ans**, l'éducatrice ou l'enseignante pose ensuite pendant 5 minutes aux enfants quelques questions en lien avec la légende de *Tshakapesh*, telle que présentée par la personne aînée.
- 4. À la fin de l'activité, un transport est prévu pour reconduire les enfants et leurs accompagnateurs au service de garde éducatif, à l'école ou à la maison.

### **Phase d'intégration**

1. Une semaine après la réalisation de l'activité, l'éducatrice ou l'enseignante présente un enregistrement vidéo de l'activité et revient sur les mots identifiés.
  - a) Pour les **0 à 18 mois**, elle répète les mots qu'elle avait identifiés en lien avec *Tshakapesh*, en remontrant en même temps les pictogrammes.
    - Prévoir 2 minutes.
  - b) Pour les **18 mois à 2 ans** : elle demande à chaque enfant de nommer la légende (*Tshakapesh*) et l'activité sportive pratiquée (soccer). Elle répète ensuite les mots identifiés sur les pictogrammes, en lien avec l'activité.
    - Prévoir 2 minutes.
  - c) Pour les **3 à 5 ans** : elle demande à chaque enfant de dire ce qu'il ou elle a retenu de *Tshakapesh*. Elle remontre ensuite les pictogrammes qu'elle avait utilisés en lien avec l'activité, en demandant aux enfants de prononcer le mot illustré. Pour les 5 ans seulement : l'éducatrice ou l'enseignante épelle les lettres sur chaque pictogramme après que les enfants aient identifié le mot du pictogramme.
    - Prévoir 5 minutes.